

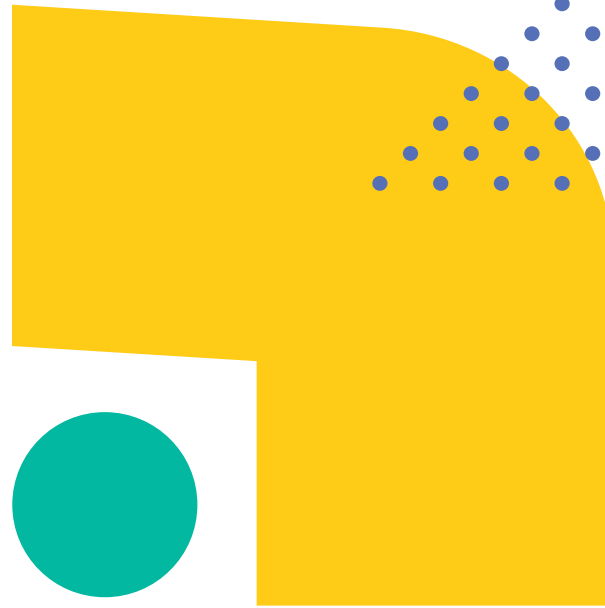


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

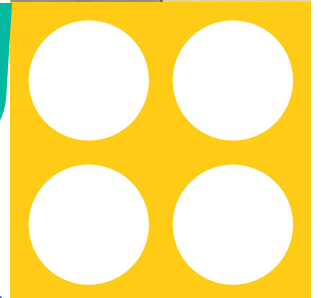
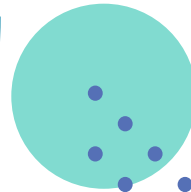


agence nationale
de la cohésion
des territoires



Solutions et dispositifs

pour les collectivités



SOMMAIRE

3. **Soutien aux collectivités**
4. **Transition écologique et résilience**
5. **Développement économique et emploi**
6. **Redynamisation commerciale et artisanale**
8. **Accès au numérique et aux services publics**
10. **Jeunesse, éducation et sports**
12. **Cadre de vie, logement et habitat**
13. **Participation et engagement citoyen**
14. **Culture, patrimoine et tourisme**
15. **Prospective et innovation**
15. **Europe**

L'AGENCE AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS ET DE LEURS PROJETS DE TERRITOIRE

L'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) facilite l'accès des collectivités locales aux ressources nécessaires pour concrétiser leurs projets (ingénierie technique et financière, partenariats, subventions). Son rôle de « fabrique à projets » est rendu possible par un mode d'intervention à travers un guichet unique, incarné par les préfets de départements, délégués territoriaux de l'Agence. L'ANCT développe des programmes d'appui innovants pour répondre, en lien avec les élus, aux nouveaux enjeux et renforcer la cohésion des territoires en matière de transitions numérique, écologique et démographique. Adressée à tous les territoires de métropole et d'outre-mer, l'offre de service de l'ANCT s'étend de la politique de la ville aux territoires plus ruraux en passant par le numérique.

Soutien aux collectivités



Ingénierie sur mesure

L'ANCT propose des accompagnements en ingénierie de projet, afin de répondre aux grands enjeux auxquels les élus locaux et les collectivités font face: transitions numériques, écologiques, démographiques, participation citoyenne... Son offre de services recouvre ses expertises internes – en matière de réalisation d'études de potentiel commercial, de diagnostics territoriaux, de montage d'opérations immobilières –, l'appel à l'expertise de partenaires ou le recours à des prestataires de son marché d'ingénierie dans les domaines les plus variés.

> [Plus d'informations](#)

Réseau chefs de projets

(PVD, Villages d'avenir, ACV, Avenir Montagnes)

Les chefs de projets, dont les postes sont co-financés par l'ANCT, aident les collectivités à concevoir et mettre en œuvre leurs projets de territoire. Ils sont un appui précieux en ingénierie

Solutions d'élus

La plateforme solutions d'élus permet aux élus locaux de s'inspirer de projets lancés dans d'autres territoires, en présentant de multiples projets sur différentes thématiques portées par des collectivités territoriales.

> [Plus d'informations](#)

VTA

Les postes de Volontaire territorial en administration sont co-financés par l'État pour apporter aux collectivités rurales un appui en ingénierie. Ils s'adressent aux jeunes diplômés, d'un niveau minimal Bac + 2, qui désirent s'orienter vers une mission d'ingénierie au service du développement local.

> [Plus d'informations](#)



Transition écologique et résilience



CRTE

Les Contrats de Relance et de Transition écologique offrent une vision d'ensemble et un cadre d'action commun, favorisant le dialogue et la coopération entre l'État, les élus, les acteurs sociaux, économiques et associatifs. C'est un levier pour la territorialisation de la planification écologique.

[➤ Plus d'informations](#)



Avenir montagnes

Avenir montagnes Ingénierie

Ce programme soutient les territoires dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie touristique diversifiée et durable, adaptée aux enjeux de transition écologique. Les lauréats bénéficient notamment d'un poste de chef de projet financé pendant deux ans, de l'accès à une offre de services en ingénierie d'une vingtaine de partenaires et d'un partage d'expériences au niveau national aussi bien qu'à l'échelle des massifs.

[➤ Plus d'informations](#)

Avenir Montagnes Mobilités

Ce dispositif soutient en ingénierie des projets de mobilité du premier et du dernier kilomètre dans les territoires de montagne comme des aménagements pour les modes actifs et cyclables, ou les mobilités partagées.

[➤ Plus d'informations](#)

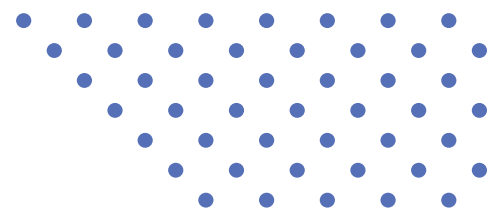
Avenir Montagnes Investissement

Ce programme soutient des projets de tourisme durable et diversifié.

Territoires pilotes de sobriété foncière

Adressée aux collectivités bénéficiaires du programme Action Cœur de ville, cette démarche vise à définir des méthodes et des outils de sobriété foncière pour les territoires volontaires. Elle les accompagne dans leurs projets de développement urbain et de réduction de l'artificialisation.

[➤ Plus d'informations](#)



Développement économique et emploi



Territoires d'industrie

Ce programme est une stratégie de reconquête industrielle par les territoires. Les territoires d'industrie sont des intercommunalités ou des groupes d'intercommunalités qui présentent une forte identité et un savoir-faire industriel. Ces territoires sont soutenus dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action en faveur de la réindustrialisation. Soutien à l'ingénierie locale, offre en financement d'études, soutien aux investissements productifs sont autant de services offerts aux territoires d'industrie.

> [Plus d'informations](#)

PAQTE

Le Pacte avec les quartiers pour toutes les entreprises mobilise les entreprises, grandes ou petites, pour favoriser l'insertion professionnelle et les encourager à s'engager sur les territoires les plus fragiles. Ces entreprises sont encouragées à sensibiliser les jeunes au monde de l'entreprise, à les former et à recruter des habitants des QPV de manière non discriminatoire. L'ANCT coordonne sur le terrain les différents dispositifs mis à disposition des entreprises, comme les Emplois Francs ou les Stages de 3^e.

> [Plus d'informations](#)

Emplois francs

Le dispositif des emplois francs permet aux employeurs de bénéficier d'une aide financière pour l'embauche de toute personne sans emploi résidant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV). Attaché au lieu de résidence du salarié, et non à la localisation de l'employeur, ce dispositif vise à promouvoir la mobilité par l'inclusion dans l'emploi durable.

> [Plus d'informations](#)

Cités de l'emploi

La démarche propose un mode de collaboration renforcée entre tous les acteurs du champ de l'emploi.

> [Plus d'informations](#)

Quartiers productifs

démarche expérimentale qui vise aider les collectivités, grâce à des études diagnostics et l'élaboration d'une feuille de route, à mobiliser les aides spécifiques aux QPV mais aussi de droit commun afin de soutenir l'entrepreneuriat, développer le commerce de proximité et accompagner l'implantation d'activités productives et de services.

> [Plus d'informations](#)

Zones franches urbaines



Les zones franches urbaines sont des quartiers de plus de 10 000 habitants situés dans des périmètres géographiques sensibles et défavorisées. Pour favoriser le développement économique de ces zones, les entreprises souhaitant s'y implanter bénéficient d'exonérations d'impôt sur les bénéfices pendant cinq ans.

> [Plus d'informations](#)

Zones de revitalisation rurales



Les ZRR visent à aider le développement des territoires ruraux principalement à travers des mesures fiscales et sociales. Des mesures spécifiques en faveur du développement économique s'y appliquent. L'objectif est de concentrer les mesures d'aide de l'État au bénéfice des entreprises créatrices d'emplois dans les zones rurales les moins peuplées et les plus touchées par le déclin démographique et économique.

> [Plus d'informations](#)

Redynamisation commerciale et artisanale



Action cœur de ville

Le programme a pour objectif d'améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et de conforter le rôle moteur de ces villes dans le développement du territoire. Il vise à faciliter et soutenir le travail des collectivités locales, à inciter les acteurs du logement et de l'urbanisme à réinvestir les centres-villes, et à favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en cœur de ville. Pour son acte II, le programme élargit son périmètre d'intervention aux entrées de villes et aux quartiers de gare et étoffe son offre de services.

[Plus d'informations](#)

Petites villes de demain

Ce programme a pour objectif de renforcer les moyens des élus et des villes et leurs intercommunalités de moins de 20 000 habitants exerçant des fonctions de centralités pour bâtir et concrétiser leurs projets de territoire, tout au long de leur mandat, jusqu'en 2026. Il vient soutenir et faciliter les dynamiques de transition avec une offre de services multithématiques. Le club PVD forme et accompagne les chefs de projets des Petites villes de demain et répond à un besoin de mise en réseau tant au niveau national (club piloté par la direction de programme) que local (sous l'égide des préfets).

[Plus d'informations](#)

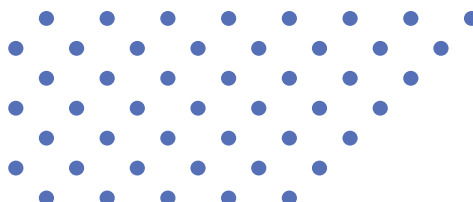


Opération de revitalisation de territoire (ORT)



L'Opération de Revitalisation de Territoire est un outil contractuel qui prolonge les conventions-cadres PVD et ACV et qui fixe le projet de territoire des collectivités concernées. L'ORT décline des objectifs, des axes d'action, ainsi que des fiches-actions concrètes. Elle est signée par la collectivité, l'État et ses partenaires et permet l'accès privilégié à certaines aides et à certains dispositifs proposés par ces derniers.

[Plus d'informations](#)





Interventions immobilières dans le champ du développement économique

> [Plus d'informations](#)

Création et gestion de centres commerciaux

L'ANCT peut, à défaut d'initiative privée, prendre la maîtrise d'ouvrage d'opérations immobilières destinées à la redynamisation du commerce et de l'artisanat. Elle s'occupe ainsi de la production, puis de la gestion et de l'exploitation de l'équipement, de manière transitoire, jusqu'au retour au droit commun, une fois les activités pérennes. L'ANCT gère actuellement 44 centres commerciaux.

Accompagnement des collectivités en conseil et expertise dans le cadre d'interventions immobilières commerciales

L'ANCT peut accompagner les collectivités locales ou leurs opérateurs en conseil et expertise sans nécessairement que cela conduise à des investissements immobiliers de la part de l'ANCT.

Les fonds de reconquête commerciale

Fonds de restructuration des locaux d'activité

Cette aide subventionne les projets de requalification de locaux d'activités, dans les QPV, les communes ACV et PVD, ainsi que les communes en ZRR ou en ZAFR.

> [Plus d'informations](#)

Fonds de soutien au commerce rural (*Agenda rural*)

Il soutient la mise en œuvre de projet de création d'un commerce multi-services dans des communes rurales qui en sont dépourvues.

> [Plus d'informations](#)

Démarche expérimentale de transformation environnementale des zones commerciales périurbaines

Cette démarche accompagne en subvention un projet de transformation ambitieux ou modéré d'une périphérie commerciale.

Accès au numérique et aux services publics



France mobile

Ce programme met en œuvre le « New Deal » conclu en 2018 entre le Gouvernement, l'Arcep et les quatre opérateurs mobiles pour généraliser la couverture 4G en métropole en déployant des infrastructures de téléphonie mobile dans les zones non ou mal couvertes, afin de réduire la fracture numérique.

[➤ Plus d'informations](#)

Dispositif de couverture ciblée du New Deal Mobile

Résorber les zones non ou mal couvertes en mettant en place des pylônes mobiles.

Dispositif 4G fixe du New Deal Mobile

qui vise à proposer un accès internet fixe dans les logements via la 4G dans les zones où les débits sont insuffisants : mise en place de pylônes.

France très haut débit (FTHD)

Ce programme vise à donner accès à tous les Français au très haut débit fixe (minimum 30 Mbit/s) en 2022 et la généralisation de la fibre optique en 2025.

[➤ Plus d'informations](#)

Réseaux d'initiative publique (RIP)

Dans les territoires les moins denses, le programme accompagne techniquement et financièrement les collectivités dans le déploiement de réseaux d'initiative publique.

Dispositif Cohésion numérique des territoires

Il s'agit d'un dispositif de soutien aux ménages de 300 euros (voire 600 euros pour les plus modestes) pour permettre l'équipement individuel d'accès internet hertzienne dans les locaux isolés.



Incubateur des territoires

Il crée des services numériques avec et pour les collectivités pour apporter des solutions de qualité à des problèmes concrets des usagers, des élus ou des agents. L'incubateur des territoires a développé une plateforme internet sur laquelle les agents des collectivités ou les élus locaux peuvent rechercher des solutions numériques adaptées à leurs besoins.

[➤ Plus d'informations](#)

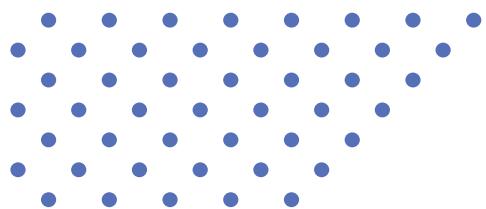
Accompagnement numérique sur mesure

Identification des besoins numériques d'une collectivité et proposition de solutions

Développement d'outils et produits numériques pour les collectivités

Quelques exemples :

- *Histologe*, plateforme pour lutter contre l'habitat indigne
- *La Base*, boîte à outils nationale "Numérique responsable" pour l'élaboration d'une feuille de route numérique responsable.
- *Annuaire des collectivités*
- *Agents en intervention* pour faciliter le pilotage et l'intervention des agents publics sur le terrain
- *Deveco* pour faciliter l'accès et la gestion des données des entreprises du territoire



Fabriques de territoire

Label qui permet à des tiers-lieux d'être en partie financés par l'État. Ces structures affichent une grande diversité des lieux et des projets : coworking, agriculture partagée, médiation numérique, aide aux démarches administratives, fabrication, création et réparation, formation et enseignement, accès à la culture, etc.

[➤ Plus d'informations](#)

Conseillers numériques

Financés en partie par l'État, les Conseillers numériques ont 3 missions : accompagner les citoyens dans leurs usages numériques quotidiens, favoriser un usage critique du numérique et accompagner les citoyens vers l'autonomie dans la réalisation de leurs démarches administratives en ligne.

[➤ Plus d'informations](#)

Aidants Connect

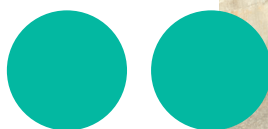
Aidants Connect est un service public numérique qui permet à des aidants professionnels habilités de réaliser des démarches administratives en ligne de manière légale et sécurisée pour le compte de personnes en difficulté avec les outils numériques.

[➤ Plus d'informations](#)

France services

France Services est un nouveau modèle d'accès aux services publics. Il permet à chaque citoyen, en ville ou à la campagne, d'accéder aux services publics et d'être accueilli dans un lieu unique, par des personnes formées et disponibles, pour effectuer ses démarches du quotidien à moins de 30 minutes de chez lui.

[➤ Plus d'informations](#)



Jeunesse, éducation et sports



Cités éducatives

L'objectif de ce dispositif est de mobiliser et structurer tous les acteurs de la communauté éducative (État, collectivités locales, parents, associations, intervenants du périscolaire, travailleurs sociaux, écoles et collèges...) autour d'enjeux éducatifs partagés pour consolider la prise en charge des enfants et des jeunes de quartiers prioritaire de la politique de la ville, depuis la petite enfance jusqu'à leur insertion professionnelle, à tous les temps et dans tous les espaces de vie. L'ambition des Cités éducatives n'est pas d'être un dispositif de plus mais de mieux coordonner les dispositifs existants et d'innover pour aller plus loin.

> [Plus d'informations](#)

Programme de réussite éducative

Ce programme vise à remédier à des difficultés rencontrées par des enfants et des jeunes en leur proposant un suivi personnalisé à travers le parcours de réussite scolaire. Celui-ci se concrétise par la mise en place d'actions conduites hors temps scolaire et hors cadres scolaires, et dispensées par l'ensemble des acteurs de la communauté socio-éducative. Elles répondent à des besoins de l'enfant identifiés au préalable: santé, accompagnement scolaire et éducatif, prévention du décrochage scolaire, soutien à la parentalité, actions culturelles, sportives, de loisirs.

> [Plus d'informations](#)

Cordées de la réussite

L'objectif de ce dispositif est de faciliter et d'encourager l'accès à l'enseignement supérieur des élèves des classes sociales modestes. Aux jeunes des quartiers prioritaires de la politique de la ville est proposé un tutorat par des étudiants bénévoles. Ils bénéficient ainsi d'un accompagnement individuel et collectif dans leurs choix d'orientation.

> [Plus d'informations](#)

Quartiers d'été

Les collectivités sont encouragées à organiser au cours de l'été des activités ludiques mixtes et intergénérationnelles dans les quartiers. Alors que près d'un enfant sur quatre ne part pas en vacances, ces activités offrent aux jeunes des temps de divertissement et de respiration, mais aussi des temps de rencontres et de renforcement du lien social. Les activités inter-quartiers ont été encouragées, et une attention particulière a été portée à l'inclusion des jeunes filles et des femmes dans les activités proposées.

> [Plus d'informations](#)

Mon stage de troisième

Ce programme vise à encourager une responsabilité éducative pour les entreprises et les services publics en les incitant à prendre en stage des élèves de troisième issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

> [Plus d'informations](#)





Mesures de l'Agenda rural

Campus connectés

(Ministère de l'enseignement supérieur,
Banque des territoires)

Ces espaces permettent de suivre près de chez soi des formations à distance dans l'enseignement supérieur, en garantissant la même qualité de diplômes que sur un campus universitaire. Dans cet espace sont mis à disposition des salles de cours connectées et équipées, avec des ordinateurs mis à disposition.

> [Plus d'informations](#)

Simulateurs de conduite

Dans le cadre de l'Agenda rural, des simulateurs ont été mis en place dans des missions locales pour permettre aux jeunes des zones rurales de préparer leur permis de conduire.



Territoires éducatifs ruraux (TER)

(Ministère de l'Éducation nationale)

Ils constituent un réseau de coopération autour de l'École comme point d'ancrage territorial. Les alliances éducatives locales, associant les différents acteurs locaux, sont aidées à mettre en œuvre des projets pour renforcer les prises en charge pédagogiques et éducatives des enfants et des jeunes, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

> [Plus d'informations](#)



Internats d'excellence

(Ministère de l'Éducation nationale)

Au sein des internats d'excellence, les élèves bénéficient en plus des cours d'un accompagnement pédagogique personnalisés, ainsi que des activités sportives et culturelles. Dans les internats d'excellence, toutes les conditions sont réunies pour que les jeunes puissent réussir scolairement, s'épanouir collectivement et préparer au mieux leur avenir.

> [Plus d'informations](#)



AMI Égalité Femmes-hommes en milieu rural

Soutien à des associations luttant pour l'égalité femmes-hommes en milieu rural.

> [Plus d'informations](#)



Cadre de vie, logement et habitat



Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont les espaces où s'applique la politique de la ville conçue et suivie par l'ANCT.

Cadre de vie, logement, mobilités et tranquillité publique

(Anru, anah, Ademe, Action logement,
USH, BdT et autres)



Ce programme soutient les collectivités territoriales qui déploient des projets locaux qui améliorent le cadre de vie des habitants. Il vient en appui des réseaux de terrain pour le déploiement des stratégies locales, le renforcement des politiques locales de sécurité urbaine, la coordination des acteurs locaux et l'identification de financements complémentaires pour le développement de projets. En matière de prévention de la délinquance, le programme a ainsi participé à la création de 62 Quartiers de reconquête républicaine, ainsi qu'à la mise en place de 8 nouveaux centres de loisirs jeunes de la police nationale.

> [Plus d'informations](#)

Contrats de ville



Le contrat de ville est signé entre l'État, les collectivités territoriales et des partenaires. Chaque signataire s'engage à mettre en œuvre des actions concertées pour améliorer la vie quotidienne des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Quartiers résilients

(Anru)

Cette démarche propose un dispositif transversal d'accompagnement des quartiers prioritaires de la politique de la ville, avec un programme d'animations et de formation, ainsi qu'un accompagnement renforcé de 50 quartiers cibles. L'objectif est d'améliorer le cadre de vie, de réussir la mixité sociale et l'inclusion, et de contribuer au développement local de ces territoires en difficultés, tout en assurant leur transition écologique.

> [Plus d'informations](#)



Dispositif dont l'ANCT est partenaire et/ou co-financeur

Participation et engagement citoyen



Quartiers à impact collectif

Cette démarche, portée dans les quartiers de la politique de la ville, réunit tous les mois, au niveau local, un collectif composé de différents acteurs de la ville pour initier une coopération multisectorielle afin de répondre à des défis sociaux complexes.

Territoires d'engagement

> [Plus d'informations](#)

Cellule d'orientation et d'information

Ce service sur mesure gratuit est destiné à soutenir les démarches participatives des collectivités. L'ANCT propose des séances de travail à la collectivité, de manière ponctuelle ou régulière, pour l'aider à définir sa stratégie et sa démarche en faveur de l'engagement des citoyens.

> [Plus d'informations](#)

Expérimentation d'accompagnement :

Accompagnement sur-mesure pendant trois ans, la démarche consiste à accompagner des élus et des agents pour faire de la culture de la participation citoyenne une seconde nature dans le fonctionnement des collectivités.

> [Plus d'informations](#)

Territoires en commun

Cette plateforme numérique collaborative est dédiée à l'ingénierie de la coopération et de l'engagement citoyen. Elle facilite la mise en relation des acteurs, la circulation des bonnes pratiques, l'inspiration et l'outillage des collectivités désireuses de développer des politiques territoriales coopératives et démocratiques.

> [Plus d'informations](#)

Soutien à la vie associative et médiation sociale

L'objectif de cette démarche est de soutenir les associations qui agissent en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Entre autres, la mission gère les dispositifs suivants :

> [Plus d'informations](#)

Adultes-relais

Ils accompagnent les publics les plus fragiles, notamment les jeunes, dans leur projet professionnel. Ils participent aussi à la réalisation d'actions de médiation pour renforcer la cohésion sociale dans un très large champ d'activités.

Postes Fonjep

Ce sont des aides de 7 000 à 8 000 euros versées à des associations loi 1901 de jeunesse et d'éducation populaire qui viennent soutenir le recrutement d'un salarié qualifié.



Plateforme Dauphin

La plateforme simplifie les démarches d'instruction des demandes de subventions des associations qui œuvrent en faveur des quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

Conseil national des villes

Le CNV est une instance de co-construction de la politique de la ville. Il concourt à la conception, l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de la ville. Il est aussi chargé du suivi des mesures prises en matière de lutte contre les discriminations et des nouvelles formes de démocratie de proximité. L'ANCT en assure le secrétariat général.

> [Plus d'informations](#)



Culture, patrimoine et tourisme



Micro-folies



À la fois musée numérique, Fablab, cinéma 360°, café et ludothèque, les micro-folies donnent accès aux publics les plus éloignés des grands musées à 2000 œuvres numérisées.

[Plus d'informations](#)

France tourisme ingénierie

(Atout France, Banque des territoires)



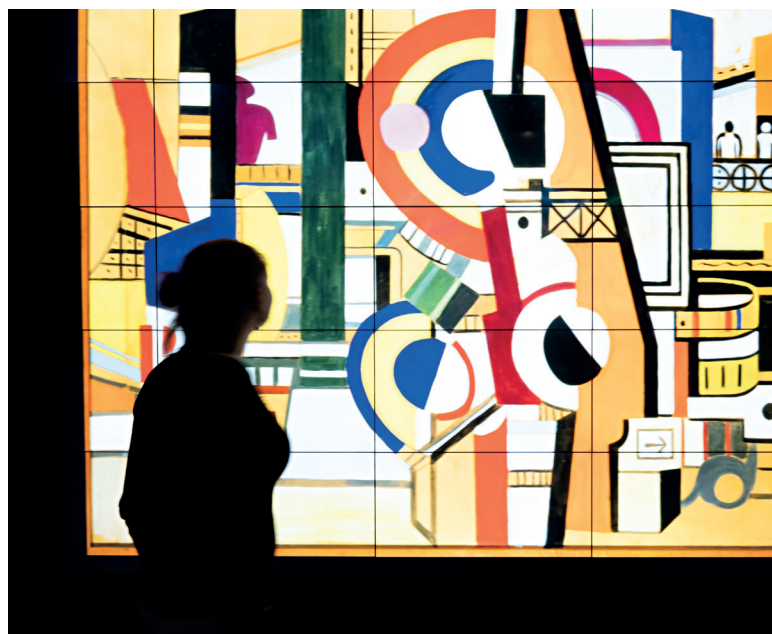
Ce dispositif comprend trois programmes d'action thématiques :

[Plus d'informations](#)

L'accompagnement de trois grands projets structurants par région.

Réinventer le patrimoine

Fonds patrimoine dont l'ANCT assure le pilotage technique. Il a vocation à accompagner la transformation de patrimoine laissé vacant vers une seconde vie. Dans ce cadre, l'ANCT a lancé le dispositif "Réinventer le patrimoine" : l'Agence accompagne en ingénierie sur mesure douze projets de collectivités locales qui donnent un nouveau souffle au patrimoine.



Dispositif dont l'ANCT est partenaire et/ou co-financier

Prospective et innovation



Observatoire des territoires et Observatoire national de la politique de la ville

Animés par l'ANCT, ces observatoires rassemblent, analysent et diffusent les données relatives aux dynamiques et aux disparités territoriales ainsi qu'aux politiques menées dans le champ de l'aménagement, du développement des territoires et de la politique de la ville. Ils animent des programmes d'études et de recherches et publient régulièrement des rapports et analyses sur les dynamiques territoriales. Ils mettent à disposition la cartographie interactive de nombreuses données statistiques à différentes échelles.

➤ [Observatoire des territoires](#)

➤ [Observatoire national de la politique de la ville](#)

Fabriques prospectives

Elles accompagnent pendant un an quatre à huit territoires volontaires dans une démarche prospective de réflexion sur une transition (écologique, démographique, économique).

➤ [Plus d'informations](#)

Europe



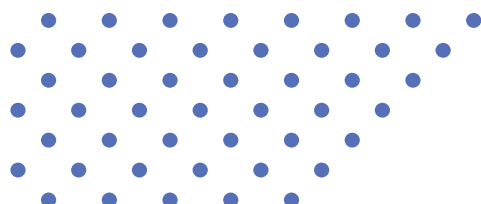
Gestion des fonds européens

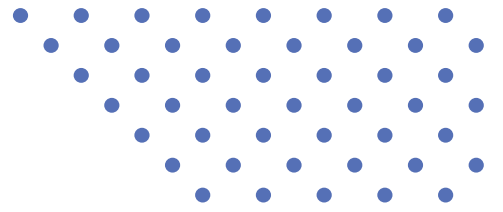
L'ANCT est autorité de coordination de l'ensemble des fonds européens structurels et d'investissement (interfonds). Elle est aussi autorité de coordination du FEDER. Elle gère notamment le programme Urbact, qui favorise la coopération et l'échange d'idées en animant des réseaux de villes européennes.

➤ [Plus d'informations](#)

Synergie

Synergie est l'outil de gestion et de suivi des programmes européens en France. Synergie permet aux porteurs de projets de déposer leur demande d'aides, les autorités de gestion comme l'ANCT procèdent ensuite à la sélection des projets (instruction – programmation), à la comptabilisation des dépenses encourues, puis au paiement des subventions suivant les procédures déclinées par les règlements communautaires.





Solutions et dispositifs

pour les collectivités

